



## Politique encadrant la protection des renseignements personnels

La présente politique de confidentialité est composée des éléments suivants :

1. Objectifs de la politique de confidentialité,
2. Entrée en vigueur,
3. Modalités de recueil du consentement,
4. Modalités de recueil des renseignements pour une personne mineure,
5. Objectifs de la collecte de données,
6. Renseignements personnels collectés,
7. Les procédés de traitements utilisés,
8. Modalités d'accès et de contrôle des renseignements personnels,
9. Partage et raisons du partage des renseignements personnels à des tiers,
10. Conservation des renseignements personnels.
11. Processus de désindexation

### **1. Objectifs de la politique de confidentialité :**

Le respect de la vie privée ainsi que la protection des renseignements personnels sont essentiels pour nous, c'est pourquoi, par la présente Politique, nous entendons protéger ceux-ci conformément aux lois en vigueur.

Afin d'assurer cette protection, Transport Lyon s'engage à ne collecter, traiter et partager une information permettant d'identifier un individu que lorsque ce dernier y a consenti, à moins que cela ne soit permis ou requis par la loi, auquel cas votre consentement ne sera pas nécessaire.

La Politique a pour objectif d'informer les utilisateurs des raisons et de la façon dont Transport Lyon, ou toute personne agissant en son nom, va collecter et utiliser leurs renseignements personnels. Elle se veut être en langage clair afin de s'assurer un consentement éclairé des utilisateurs.

Aux fins de la présente Politique, on entend par « renseignements personnels » tous les renseignements sur une personne identifiable ou permettant d'identifier une personne.

### **2. Entrée en vigueur**

La présente Politique s'applique à partir du 5 juillet 2023.



### **3. Les modalités de recueil du consentement**

Nous nous engageons à recueillir un consentement avant de recueillir les renseignements personnels d'un individu. Le consentement peut être explicite ou implicite et peut être fourni directement par la personne ou par son représentant autorisé.

Nous privilégions l'obtention d'un consentement explicite, que ce soit verbalement, par voie électronique ou par écrit. Toutefois le consentement implicite peut être raisonnablement déduit de l'action ou l'inaction d'une personne. Par exemple, le fait de fournir un nom et une adresse pour recevoir une publication ou un nom et un numéro de téléphone pour obtenir une réponse à une question est considéré comme un consentement implicite à la collecte d'information contenant des renseignements personnels. Pour déterminer le type de consentement approprié, nous tenons compte de la sensibilité des renseignements personnels en cause, des fins auxquelles ils sont recueillis et des attentes raisonnables d'une personne placée en situation similaire. Avant de recueillir les renseignements personnels, on doit s'assurer d'informer la personne concernée des éléments suivants :

-La raison de la collecte : Expliquer pourquoi on collecte les renseignements personnels, par exemple, pour un service de déménagement ou pour traiter la paie d'un nouvel employé.

-Le type d'information : Décrire les renseignements personnels à collecter. Par exemple, le nom, adresse, numéro de téléphone, information bancaire, etc.

-Durée de conservation : Préciser combien de temps on prévoit conserver les renseignements personnels, ceux-ci doivent être détruits après l'utilisation.

-Droit d'accès aux renseignements : Informer la personne concernée de ses droits en vertu de la Loi 25, tel que d'accéder à leurs données, de les modifier et de les effacer au besoin.

-Consentement : Indiquer clairement à la personne concernée qu'elle doit donner son consentement pour la collecte et le traitement des renseignements personnels.

### **4. Les modalités de recueil des renseignements pour une personne mineure**

Dans le cas où Transport Lyon aurait besoin de recueillir des renseignements personnels d'une personne mineure, l'entreprise s'engage à le faire uniquement après avoir obtenu le consentement d'un parent ou tuteur de la personne. Par exemple, dans le cas de l'embauche d'une personne mineure, le département des ressources humaines a la responsabilité de demandé le consentement, soit de vive voix ou par écrit avant de recueillir tout renseignement personnel.



## 5. Objectifs de la collecte de données

Les informations collectées le sont conformément aux finalités et objectifs fixés dans la présente politique de confidentialité.

Voici certaines raisons pour lesquelles nous collectons vos renseignements personnels :

- **Pour fournir mieux servir notre clientèle** : Nous allons collecter et traiter les données et informations nécessaires pour compléter, par exemple, une soumission pour un client
- **Pour protéger la vie privée des utilisateurs.** Les données récoltées nous permettent de vérifier l'identité et de protéger la vie privée des personnes qui communiquent avec nous par téléphone, par voie électronique ou autrement.
- **Pour protéger la vie privée des employés** : Les données récoltées nous permettent de valider l'identité de chaque employé et permettre le versement de la paie.
- **Pour satisfaire des obligations légales.** Les données sont récoltées pour satisfaire à des obligations issues de lois et règlements gouvernementaux

## 6. Renseignements personnels collectés

Transport Lyon peut collecter des renseignements personnels sous diverses formes, mais ne le fera que par des moyens licites et uniquement aux fins nécessaires qui vous ont été divulguées, comme décrit dans la présente Politique, ou lorsque permis ou requis par la loi.

Les renseignements personnels recueillis, ainsi que leur sensibilité, peuvent varier en fonction du contexte dans lequel se situent les interactions entre vous et Transport Lyon. C'est pourquoi nous devons en priorité vous informer de la nature des renseignements personnels que nous utilisons.

Nous protégeons tous les renseignements personnels recueillis. Parmi les renseignements personnels susceptibles d'être recueillis et utilisés, nous accordons une attention particulière notamment aux:

**Nom et coordonnées.** Prénom et nom de famille, adresse courriel, adresse postale, numéro de téléphone et autres données semblables servant à communiquer avec vous.

**Données démographiques.** Données vous concernant telles que votre âge, votre sexe, votre pays ainsi que votre langue de communication.

**Données de paiement.** Pour les clients, les données nécessaires au traitement des paiements. Pour ce qui est des employés, on parle des informations bancaires

Si nous voulons utiliser les renseignements personnels à une nouvelle fin, nous décrirons l'utilisation prévue et demanderons à nouveau le consentement.



## **7. Les procédés de traitement utilisés**

Transport Lyon accorde la plus grande importance à la sécurité de vos renseignements personnels et s'engage à traiter ceux-ci suivant les normes et standards de l'industrie, uniquement pour les fins pour lesquelles ils sont recueillis tel que décrit à la présente politique ou dans un avis spécifique à cet effet. Néanmoins, la sauvegarde absolue de ces derniers est impossible compte tenu des limites de sécurité inhérentes à une transmission via Internet. Les renseignements qui nous sont transmis le sont donc ultimement aux risques et périls de l'utilisateur.

## **8. Modalités d'accès et de contrôle des renseignements personnels**

Transport Lyon s'assure que tous les renseignements personnels en sa possession sont aussi exacts, actuels et complets que nécessaires pour les fins pour lesquelles ils sont utilisés.

Vous avez le droit de demander accès à vos renseignements personnels aux fins de vérification et de demander une correction si ces derniers sont inexacts. Si vous croyez que vos renseignements personnels sont inexacts ou si vous souhaitez avoir accès à vos renseignements personnels, vous pouvez faire une demande en utilisant les coordonnées fournies à la fin de la présente Politique.

Dans la mesure de nos moyens, nous vous fournirons un accès en temps opportun à vos renseignements personnels.

Par ailleurs, il peut y avoir des circonstances où nous ne pourrions vous donner accès à vos renseignements personnels. Notamment, lorsque l'accès peut mener à la divulgation de renseignements personnels d'une autre personne et que cette personne refuse de consentir à la divulgation de ceux-ci ou lorsque des restrictions juridiques s'appliquent. Si une telle situation se présente, nous vous aviserons de la raison pour laquelle nous ne pouvons vous donner accès à vos renseignements personnels.

Si votre demande concerne des données apparaissant sur des pages web ou des plateformes de tierces parties, veuillez contacter directement ces tierces parties.

Transport Lyon met un processus d'évaluation des facteurs relatifs à la vie privée pour le traitement. Les facteurs seront évalués durant les rencontres annuelles du comité de protection des renseignements personnels. Également, le Comité aura la responsabilité de mettre à jour l'inventaire des renseignements personnels de l'entreprise. Le Comité se réunit deux fois par année afin d'évaluation les changements nécessaires, il est composé de :

Roula Issa, Directrice des finances  
Francis Jutras-Lamoureux, Vice-Président Exécutif  
Simon Palma, Conseiller en ressources humaines  
Simon Sauvé, Directeur des ressources humaines



## **9. Partage et raison du partage des renseignements personnels à des tiers**

Nous ne partageons pas vos renseignements personnels avec des entreprises, des organisations, ni des personnes extérieures à Transport Lyon, à l'exception de nos fournisseurs et partenaires autorisés qui ont besoin d'avoir accès aux renseignements pour les fins énumérées à la présente politique et dans les limites de celle-ci. L'information sera partagée uniquement si nous avons votre consentement. Également, Transport Lyon s'engage à ne pas utiliser les renseignements personnels à des fins personnelles.

## **10. Conservation des renseignements personnels**

Transport Lyon garde les données collectées pendant différentes périodes de temps, en fonction de leur nature et de leur utilité dans l'offre de nos produits et services. Durant la période de conservation, Transport Lyon prend des mesures physiques et techniques pour assurer la sécurité des données contenant des renseignements personnels. Une fois la période de conservation expirée, les renseignements personnels sont détruits.

## **11. Processus de désindexation**

Le processus de désindexation permet à une personne tierce de l'entreprise d'exiger d'être désindexée de l'ensemble de nos systèmes dans certaines circonstances. Cela veut dire qu'il ne sera plus possible de faire le lien entre la personne et ses données, mais ne signifie pas que les renseignements seront supprimés. Transport Lyon s'engage à honorer les demandes de désindexation dans la mesure où elles ne causent pas de préjudice aux règles établies par l'entreprise. Chaque demande de désindexation doit être adressée au responsable de la protection des renseignements personnels. Par la suite, la demande sera analysée par le comité de protection des renseignements personnels et une décision sera rendue.

Pour toute question ou pour formuler des commentaires au sujet de cette politique, vous pouvez communiquer avec la personne responsable de veiller au respect de cette politique de confidentialité :

Simon Sauvé, Directeur des ressources humaines  
Transport Lyon  
9999 Notre-Dame Est, Montréal-Est, H1L 3R5  
514-322-4422 poste 239  
simon.sauve@transportlyon.com



## Procédure en cas de faille à une information personnelle et traitement des plaintes

En cas d'incident de confidentialité impliquant un renseignement personnel ou d'une plainte à ce sujet, Transport Lyon s'engage à suivre et respecter les étapes suivantes :

1. Si une fuite de renseignement personnel se produit, il faut aviser le département des ressources humaines dans les meilleurs délais.
2. Le comité de la protection des renseignements personnels (CPRP) doit évaluer la nature et l'ampleur de la fuite des renseignements qui ont été compromis, la cause de la fuite et le nombre de personnes concernés. En cas de plainte, la personne responsable de la protection de l'information accueille la plainte en prenant l'ensemble de l'information. Par la suite, la plainte est analysée par le comité de protection des renseignements personnels (CPRP).

Le comité de protection des renseignements personnels est composé de :

Roula Issa, Directrice des finances

Francis Jutras-Lamoureux, Vice-Président Exécutif

Simon Palma, Conseiller en ressources humaines

Simon Sauvé, Directeur des ressources humaines

3. Le CPRP doit déterminer si la fuite ou les éléments de plaintes présentent un risque réel de préjudice sérieux pour les personnes concernés. Si c'est le cas, le comité doit aviser rapidement les personnes touchées.
4. Compléter le registre des incidents de confidentialités. Suite à l'analyse, s'il y a un risque d'un préjudice sérieux, le registre doit être envoyé à la Commission d'accès à l'information du Québec. L'envoi se fait par courriel à l'adresse suivante : [renseignements@cai.gouv.qc.ca](mailto:renseignements@cai.gouv.qc.ca)
5. Le CPRP doit mettre en place les mesures correctives appropriées pour remédier à la situation et prévenir d'autres violations de renseignements personnels.